

FORMATION “LA LAÏCITÉ, UN OUTIL POUR CULTIVER LA MIXITÉ”

.....
Compte rendu de la matinée du 30 novembre 2017, animée par Clémentine Parmentier

Avant de débiter cette matinée, nous procédons à un tour de table habituel afin de procéder à une présentation individuelle et ainsi, chaque bénévole évoque ce qu'est la laïcité pour lui. Clémentine commence alors la formation par une introduction en nous explique notamment qu'en France, la laïcité se fonde sur une tension puisque d'un côté l'Etat s'affranchit sur la religion et s'engage à la neutralité dans ce domaine, et de l'autre, nous avons le respect de la liberté pour chaque individu de croire ou non à une religion. Par la suite, Clémentine demande aux bénévoles de noter un mot, ou une phrase, sur chacun des deux post-it afin de définir individuellement ce qu'est la laïcité.

On poursuit ensuite par une petite activité, il s'agit d'exprimer si on est d'accord ou non sur les phrases données par Clémentine. (Cf pièce jointe **activité laïcité n°1**).

Une seconde activité, par groupe cette fois-ci, est proposée. Des images sont disposées, il s'agit de dire si ce qui y est représenté est conforme ou non aux principes de la laïcité. (cf pièce jointe **activité laïcité n°2**).

- Les dignitaires politiques assistant à une cérémonie religieuse : il n'y a pas de problèmes vis-à-vis de la laïcité
- La piscine municipale prévoyant un créneau horaire réservé aux femmes (celles qui ne veulent pas aller dans les piscines pour des raisons éthiques, religieuses, physiques, médicales...) : ici, ça dépasse le principe de la laïcité, ce n'est pas possible, c'est de la discrimination
- Des femmes portent le niqab à la terrasse de café : ce n'est pas interdit, mais la police peut leur dire de partir
- Une cantine qui sert un menu unique avec de la viande : du point de vue de la laïcité ce n'est pas interdit
- Une procession orthodoxe dans les rues de la ville : il n'y a pas de problèmes à cela par rapport à la laïcité
- Des étudiantes portent le voile sur les bancs de l'université : même chose que l'image précédente, elles ont le droit
- Catholiques priant dans la rue lors d'une manifestation contre le mariage pour tous : c'est également autorisé du point de vue de la laïcité

Ensuite, nous continuons par une autre activité. Dans chacun des quatre groupes se trouve une affirmation et une question. Chaque groupe traite toutes les questions des différentes enveloppes. (cf pièce jointe **activité laïcité n°3**).

Enfin, nous terminons la formation par un petit quizz (cf pièce jointe **activité laïcité n°4**).



Nous remercions Clémentine Parmentier de nous avoir accordé de son temps afin de réaliser cette journée de formation. Nous remercions également les bénévoles Lire et Faire Lire présents pour leur participation à cette formation.

Léa Baraër, volontaire en service civique Lire et Faire Lire
Le 19/12/2017